

Visite de Paprec mercredi 20 avril 2022 avec le CMJ

Départ de Saint Martin : 8h10 avec Jade et Léa, Sélène, Violette, Elisa, Lily, Maxence, Evan, Johann, Charles , Marius, Marie Paule, Véronique et Brigitte.

Arrivée à Chassieu rue Blaise Pascal vers 9h45

Début de la visite avec Emilie qui nous a présenté les grandes catégories de déchets:

- les verres,

- les déchets organiques. Cette catégorie est constituée de déchets biodégradables, c'est à dire des déchets qui vont se décomposer grâce à des organismes vivants comme les bactéries, les champignons et les vers de terre. Il s'agit des épluchures de légumes et de fruits, des restes de repas alimentaires, du papier essuie tout, du marc de café, du thé. Ces déchets pourront être déposés dans un composteur pour produire du compost. Le compost est issu de la fermentation des déchets biodégradables. Il peut être notamment utilisé comme engrais naturel pour les plantes .

- les autres déchets : il s'agit d'une catégorie qui regroupe beaucoup de déchets : les encombrants, le mobilier, les textiles, les piles, les ampoules, les produits dangereux, les gravats, les déchets vers, les médicaments, les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques). Ils sont déposés dans des points de collecte, point d'apport volontaire, grande surface ... puis traités et recyclés efficacement selon leur type .

- les ordures ménagères (déposées dans des sacs poubelle et collectées pour la plupart à domicile)

-les emballages et papiers : cette catégorie regroupe les déchets qui doivent être jetés dans les bacs de tri , il s'agit de papier et d'emballages qui servent à contenir un produit et qui sont constitués de différents types de matériaux : carton (boîtes de céréales, de gateaux, briques alimentaires, petits cartons) plastique (bouteilles, flacons de produits de toilette ou de produits ménagers, sacs plastique, pots et barquettes) acier et aluminium (boîtes de conserve, canettes, aérosols, capsules de café) et papier (feuilles, journaux, revues, sacs en papier, enveloppes)

Pour mettre en application, les jeunes ont dû appliquer les bons gestes de tri et classés divers déchets.

Emilie leur a expliqué aussi que :

- Le PEHD ou PolyEthylène Haute Densité , est un plastique résistant utilisé pour produire des canoés-kayaks, des emballages, des produits détergents, des bouteilles de lait et de shampoing. Il est recyclable, lavé, broyé puis fondu, il est transformé en granulés utilisés dans la création de nouveaux objets.

- Il existe plusieurs types de plastiques nouvellement recyclables : le Polystyrène (PS) des barquettes alimentaires, le PolyPropylène (PP) utilisés pour les pots de yaourt ou le PEBD (PolyÉthylène Basse Densité) pour les films souples .

En fonction du type de plastique, celui ci permettra de fabriquer des sacs poubelles, des pots de fleur ou des tableaux de bord.

- L'aluminium est un métal extrait d'un minéral : la bauxite. Il est utilisé pour produire canettes, aérosols, emballages alimentaires et pièces automobiles.

L'acier est un alliage obtenu en combinant fer et carbone. Il entre dans la composition des boîtes de conserve. Aluminium et acier sont recyclables à l'infini.

- Les briques alimentaires sont fabriquées à partir de plusieurs composants : du carton pour l'emballage, du plastique pour l'étanchéité et de l'aluminium pour bien protéger les aliments de la lumière. Lors du recyclage, ces trois éléments sont séparés.

- Tout comme le papier, le carton est recyclable. Pour cela, il est transformé en pâte et utilisé pour créer de nouveaux objets à base de carton. Les fibres qui le composent peuvent être recyclées jusqu'à 10 fois au maximum. Au delà, le carton perd trop en qualité.

- Le papier est recyclable jusqu'à 10 fois. Ses fibres sont récupérées, transformées en pâte à papier et utilisées pour créer de nouvelles feuilles. Pour conserver une qualité uniforme d'une feuille à l'autre, les papetiers mélangent une part de nouvelles fibres avec les fibres recyclées.

- Le PolyÉthylène Téréphtalate ou PET est un plastique utilisé pour produire des bouteilles plastiques, des emballages alimentaires, le rembourrage des peluches et de la fibre textile. Il est recyclable. Lavé puis broyé, il est transformé en paillettes et/ou régénéré en granulés qui permettront de créer un nouvel objet ou un nouvel emballage.

Après toutes ces explications, les jeunes ont visité l'usine de recyclage des déchets : endroit bruyant et poussiéreux où des chaînes chargées de déchets tournent en continu. Dans une autre pièce, des hommes et des femmes effectuent un premier tri sur des tapis roulants avec une rapidité et une dextérité incroyable.

Toutes ces personnes travaillent en 2 ou 3 fois 8h.

Les jeunes ont pu encore une fois appliquer les règles de tri sur des tablettes géantes où chaque équipe a pu se confronter et mesurer ses connaissances avec des scores assez élogieux.

Puis est arrivée la fin de la visite avec un grand remerciement à notre guide Emilie et un questionnaire de satisfaction que Véronique a rempli en précisant notre contentement.

Ensuite direction le grand parc de Miribel Jonage pour un pique nique attendu par tous.

Avant de repartir dans notre terre ligérienne, chaque élu a pu se dégourdir les jambes et respirer à plein poumon l'air de la métropole lyonnaise.

Nous sommes passés une deuxième fois devant le Groupama Stadium à Décines Charpieu pour prendre la direction de Chasse sur Rhone et St Etienne.

Le retour dans le car a été beaucoup plus bruyant qu'à l'aller.... mais quelques accompagnants ont pu tout de même s'accorder une courte repositte pendant le trajet .

Notre conductrice de bus a bien été remerciée par les enfants mais était sans doute très satisfaite de nous déposer devant la mairie !

Nous sommes revenus vers 15h environ.

Une journée courte mais intense !